

Entreprise adaptée CPOM N° 76 21 0385
16 Carrer de las Noguerès - 66380 PIA
SIRET 81743911000039 Tel : 04.11.30.05.56

N° Facture : 082023-CVALLESP-8290
Date : 31/08/2023
Client N°: C00285
Commande N° : Contrat P14462

CLINIQUE DU VALLESPIR SAS
Chez TAKE A WASTE
24 Rue de CLICHY
75009 PARIS

Désignation Prestations	Quantité	Unité	P. Unit.	H.T.		
SIRET CLIENT 714 200 896 00013						
Site Collecté :						
CLINIQUE DU VALLESPIR						
8 Chemin San PLUGET 66400 CERET						
Prestation Collecte Papier confidentiel - Location						
<i>Mise à disposition du matériel de collecte</i>						
Location 2 bacs 240L sécurisés	juin-23	(1/2 mois)	1	Unité	5,80 €	5,80 €
Location 2 bacs 240L sécurisés	juillet-23		2	Unité	5,80 €	11,60 €
Location 2 bacs 240L sécurisés	août-23		2	Unité	5,80 €	11,60 €
Prestation Collecte Papier confidentiel - Collecte						
<i>Forfait pour Collecte 2 bacs 240L sécurisés toutes les 4 semaines</i>						
Forfait mensuel collecte	juin-23	(1/2 mois)	0,5	Forfait	59,59 €	29,80 €
Forfait mensuel collecte	juillet-23		1	Forfait	59,59 €	59,59 €
Forfait mensuel collecte	août-23		1	Forfait	59,59 €	59,59 €
Prestation Collecte Papier confidentiel - Destruction Confidentielle						
<i>Destruction Confidentielle avec remise de certificat pour 2 bacs 240L</i>						
Certificat de destruction N°BDEST230720-024			1	Unité	24,00 €	24,00 €
Certificat de destruction N°BDEST230817-013			1	Unité	24,00 €	24,00 €
Indemnité forfaitaire de recouvrement non paiement à échéance (Article L441-3 al.4 et D441-5 du Code de Commerce)						
EA "Cap-Sud-Valorisation" n° 76210385 - SIRET 8174391100039						
Donnant droit à réduction de Contribution AGEFIPH et FIPHP						
			H.T.		225,98 €	
			TVA		20,00%	
					45,20 €	
			T.T.C		271,17 €	

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de réservation porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (loi du 10 mai 1980)

Date échéance: 30/09/2023

Conditions de règlement : Chèque ou Virement bancaire à échéance

IBAN FR 76 1660 7000 1978 1215 3086 805 - BIC CCBPFRPPPPG

Le non-respect des échéances entrainera des pénalités de retard (taux annuel) :

12%

A partir du 1er janvier 2013, l'article L441-6 du code du commerce nous impose de mentionner sur nos factures le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement que nous serons en droit de vous facturer en cas de retard de paiement. Cette somme a été fixée à 40 euros minimum par le décret

IMPORTANT

Référence à Rappeler sur paiement

082023-CVALLESP-8290